

**COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
(résultant de la ScC-SC2)

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE  
LA GUITARE DE MER COMMUNE (*Rhinobatos rhinobatos*)  
À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION  
UNEP/CMS/COP12/DOC.25.1.24(b-d)**

**RECOMMANDATIONS POUR LA COP 12**

- L'inscription de l'espèce à l'Annexe II de la Convention est recommandée.

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT**

- Les propositions sont presque identiques et ont donc été examinées ensemble.
- L'espèce satisfait les critères d'inscription à l'Annexe II de la Convention.

**COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES, Y COMPRIS DES  
PROPOSITIONS POSSIBLES DE REVISION DU TEXTE**

Section 7.3

- La définition d'actions concertées, incluant éventuellement une demande de financements, profiterait à la / aux propositions.